

LE GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

37 communes, 130 000 habitants

Dans le cadre des dispositifs créés par la loi ALUR concernant la déclaration de mise en location et d'autorisation préalable de mise en location, le Grand Narbonne souhaite s'engager à titre expérimental dans une politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne en mettant en place un régime d'autorisation préalable avec les communes intéressées sur le territoire dès début 2019. A cet effet, la collectivité recrute :

UN TECHNICIEN « LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE » (H/F)

Au sein du Pôle Aménagement Durable du Territoire et rattaché(e) directement au Responsable Habitat, vous aurez en charge principalement la mise en œuvre du permis de louer dans les centres anciens de 9 communes volontaires et serez identifié comme le référent « pour un habitat digne » des communes membres, du territoire du Grand Narbonne, de ses partenaires et de ses administrés. Dans le cadre de cette mission, vous aurez notamment à :

- Mettre en place un outil d'instruction, de suivi et d'observation en lien avec le service SIG du Grand Narbonne ainsi qu'un processus organisationnel au sein du service Habitat et avec les communes volontaires ;
- Organiser et mettre en place une communication pédagogique auprès des administrés et des professionnels du secteur (syndics, agences immobilières) ;
- Instruire les demandes de permis de louer, évaluer le risque potentiel des logements au moyen de visites effectuées sur place, rédiger des rapports de visite permettant d'apprécier les situations ;
- Assurer la veille, le suivi et les contrôles techniques des règles d'hygiène et de salubrité des logements « autorisés », « autorisés avec réserve », « non autorisés » ;
- Traiter les situations d'habitat indigne sur le territoire du Grand Narbonne dans le cadre du Programme d'Intérêt Général 2019-2021 ;
- Centraliser les plaintes en lien avec le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, caractériser les situations par une pré-enquête et une visite du logement ;
- Mobiliser les partenaires (organismes payeurs des allocations logements, travailleurs sociaux, intervenants à domicile...) et participer aux instances partenariales de traitement de l'habitat indigne ;
- Apporter un conseil personnalisé (technique, financier, juridique) aux propriétaires ;
- Réaliser des études de faisabilités et accompagner les propriétaires dans leurs démarches de demande d'aides financières ;
- Définir une méthode de repérage des biens dégradés en lien avec les communes (repérage terrain, cartographie et fiche de suivi des biens repérés) ;
- Organiser des échanges d'informations, des actions de sensibilisation et du reporting régulier avec les référents des communes concernées ;
- En lien avec l'ADIL, conseiller et accompagner les communes pour le traitement des situations et la mise en œuvre des procédures de police du maire ;
- Conseiller et orienter les administrés sur les volets d'intervention « parc privé » du PIG Grand Narbonne ;
- Contribuer à la construction d'un parcours de service lisible pour les usagers des offres d'aide et d'accompagnement du service habitat du Grand Narbonne et de ses partenaires.

PROFIL RECHERCHE :

Agent de la Fonction Publique Territoriale (catégorie B, filière technique, cadre d'emplois des techniciens territoriaux), vous justifiez d'une formation supérieure ainsi que d'une expérience professionnelle en matière de lutte contre l'habitat indigne. Vous maîtrisez l'environnement juridique du logement et les compétences techniques exigées pour le poste (génie sanitaire, génie civil, environnement...). Doté(e) de qualités relationnelles et pédagogiques avérées, vous faites preuve de dynamisme, d'autonomie, d'initiative, d'organisation, de rigueur, d'écoute, de discrétion et de capacités à travailler en mode projet et en transversalité.

Poste à pourvoir pour le 01/02/2019 : poste à temps complet, localisation Narbonne

Conditions de candidature : Les candidatures (lettre de motivation, CV, photocopie du diplôme) sont à adresser pour **le 21 novembre 2018 au plus tard** à M. le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, 12 Boulevard Frédéric Mistral, CS 50100, 11785 Narbonne cedex.

Informations complémentaires : Damien VAN GASTEL, Directeur du Pôle Aménagement Durable du Territoire (04 68 65 39 55) et / ou Dominique MARTY, Gestionnaire RH (04 68 58 14 58).